

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la CEDEAO
Avis d'Appel à Propositions d'initiatives locales
pour l'amélioration de la disponibilité et l'accès à l'aliment de bétail en Afrique de
l'Ouest

Ref: ARAA/2023/PRISMA/AP/10

La Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), par le biais de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), basée à Lomé et avec le concours financier de l'Union Européenne (UE) dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 du Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA), met à disposition une enveloppe totale de **sept cent quatre-vingt-quinze mille trois cent quatre-vingt-six (795 386) Euros pour le financement des initiatives et innovations locales pour l'amélioration de la disponibilité et l'accès à l'aliment de bétail en Afrique de l'Ouest.**

Le financement sera accordé aux projets « innovants » de qualité dont les résultats permettront de d'améliorer la disponibilité et l'accès à l'aliment bétail de qualité au niveau régional, à travers une meilleure production et organisation de la distribution.

Les informations concernant les organisations éligibles, les instructions pour la formulation des propositions, ainsi que la documentation administrative à fournir, sont précisées dans le **Dossier d'Appel à Propositions (DAP) disponible sur les sites internet suivants :**

- site internet de la CEDEAO : www.ecowas.int
- site internet du CILSS : www.cilss.int
- site du CSAO/OCDE: www.food-security.net
- site de l'ARAA : <http://www.araa.org/>
- site de la DADR : <https://www.ecowap.ecowas.int>

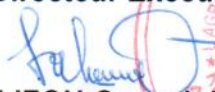
Les Ministères en charge de l'Élevage des 15 États membres de la CEDEAO et du Tchad seront invités à diffuser largement l'information concernant cet appel à propositions d'initiatives locales

La note succincte et le document détaillé de projet devront être soumis au format Word et PDF à l'adresse mail suivant : appel.prisma@araa.org

La date limite de soumission des notes succinctes et des projets détaillés est fixée au **13 mars 2023 à 12 H 00 heure de Lomé/Togo.**

Toute soumission de projet parvenue **après la date et l'heure limites indiquées ci-dessus sera rejetée** et ne sera donc pas évaluée.

Le Directeur Exécutif


SALIFOU Ousseini

